MAJ avril 2007

Mode d'emploi - Réservation Brochure Agospap

Pour effectuer une réservation dans la brochure vacances, il vous faut :

- Envoyer une demande d'inscription à l'aide d'un bulletin que vous trouverez à la fin de la brochure Vacances.
- Vous pouvez également le téléchargez sur notre site. Les demandes d'inscription seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée, dans la limite des disponibilités.

Le bulletin d'inscription dûment rempli et signé doit être accompagné des pièces suivantes :
- Une photocopie du dernier bulletin de salaire
- Le règlement de l'acompte (voir paragraphe «règlements»)
- La copie de l'avis d'imposition pour les séjours produits bénéficiant d'une tarification dégressive en fonction du quotient familial

Le cas échéant :
- Un certificat de vie maritale ou une photocopie d'une quittance de loyer ou EDF pour les concubins ou attestation de PACS
- Une photocopie de la carte de retraité pour les personnes concernées.

A réception de votre demande accompagnée de l'acompte, l'AGOSPAP vous fera parvenir le contrat / reçu d'acompte » tenant lieu de confirmation. Pour tous les produits, sauf location, un exemplaire signé doit être retourné à l'Agospap. Au moment de l'inscription, veillez à préciser vos attentes particulières si elles ne sont pas énoncées dans la fiche du produit sélectionné.

ASSOCIATION POUR LA GESTION DES ŒUVRES SOCIALES DES PERSONNELS DES ADMINISTRATIONS PARISIENNES

15, rue de la Bûcherie | 75005 Paris | Ecofil 0821.01.75.15 | Fax 01.44.41.26.59

Association Loi 1901 de tourisme agréée : AG 075.96.0001 – SIREN : 323 857 177 – APE : 552 E